



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Paris Avignon

Question écrite n° 59622

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les dysfonctionnements répétés de la liaison aérienne Avignon-Paris. En effet, dans plusieurs questions écrites, il l'avait déjà interpellé sur les nombreuses annulations subies par cette liaison aérienne. Suite à la réponse du ministre du 15 février 2005 à sa question n° 51766, il souhaite connaître la date à laquelle l'effectif de Brit Air sur l'aéroport d'Orly passera de quatre à onze mécaniciens.

## Texte de la réponse

La compagnie Brit Air exploite la liaison Paris-Avignon pour le compte de la compagnie Air France dans le cadre d'un accord d'affrètement. Ces compagnies avaient évoqué, au début de l'année 2005, le renforcement de l'équipe de mécaniciens mise en place par Brit Air à l'aéroport d'Orly. La compagnie Brit Air a effectivement procédé à un renforcement quantitatif et qualitatif de son dispositif de maintenance sur la base de Paris (Orly) par la mise en place de techniciens supplémentaires, leur nombre ayant crû graduellement de huit à douze au cours de l'année 2005. Du côté d'Avignon, la compagnie Brit Air a également procédé, depuis octobre 2005, au renforcement de son dispositif de maintenance par le déploiement d'un agent de maintenance supplémentaire afin d'assister techniquement tous les départs en matinée. La compagnie souligne enfin que les appareils qui stationnent de nuit sur cette escale font systématiquement l'objet de visites d'entretien par ses personnels. Ces mesures sont de nature à garantir une meilleure fiabilité des services de transport aérien sur la liaison Avignon-Paris, ainsi que l'attestent les performances atteintes depuis plusieurs mois.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59622

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 2005, page 2333

**Réponse publiée le :** 31 janvier 2006, page 1093